

Comité Technique Local du 3 juin 2021
Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Sur Ulysse national, en date du 19 mai, le Directeur Général a communiqué sur l'observatoire interne 2020 réalisé auprès des agents de la DGFIP.

C'est un fait, ces enquêtes annuelles sont un désaveu régulier pour notre Direction Générale. L'exercice 2020, n'échappe pas à la règle, alors même qu'il comporte des questions directement liées à la crise sanitaire. Malgré tout, notre bon DG n'a rien trouvé de mieux que de commenter ce millésime en citant le seul chiffre à peu près positif pour l'administration : « 73 % à exprimer de la fierté d'avoir délivré un service de bonne qualité aux usagers ».

Sauf que lorsque l'on consulte l'ensemble de l'enquête, quasiment toutes les réponses aux questions posées font ressortir de très forts taux d'insatisfaction dans absolument tous les domaines, y compris ceux liés à la crise.

Les résultats de cet observatoire sont très clairs. Ils montrent que **les chantiers qui devraient être mis en œuvre dans notre administration sont nombreux : rémunération, promotions, sécurité et bien-être des agents au travail, etc., et que la DG n'est pas à la hauteur de ces enjeux.** Puisqu'elle doit satisfaire aux injonctions gouvernementales visant à sacrifier nos missions sur l'autel des économies budgétaires.

(Nous attendons, par ailleurs, avec impatience de recevoir les résultats pour le département du Morbihan !)

Et la situation ne risque pas de s'améliorer. En effet après avoir déversé des milliards d'euros d'argent public pour soutenir l'économie, il va bien falloir racler les fonds de tiroirs pour éponger tout ça. Et **qui d'après vous, entre autres composantes de la société, va devoir payer pour cette crise ? La Fonction Publique en général et la DGFIP en particulier.** C'est encore une nouvelle fois les agents qui devront faire des efforts, et certainement pas les « profiteurs de crise ». La France est en effet le pays d'Europe qui compte le plus de milliardaires, grâce aux cadeaux que les gouvernements successifs leur ont fait. Milliardaires qui ont d'ailleurs vu leur fortune s'accroître de façon spectaculaire durant la crise.

Au regard du document publié sur Ulysse, la DG devrait se faire toute petite. Mais, non ! elle préfère parader, méprisant au passage l'ensemble des personnels qui ont répondu avec leur cœur à cette enquête et qui ont déployé des efforts considérables pour permettre au pays de fonctionner et de rester à flot durant une pénible année 2020.

Jusqu'à quand allons-nous supporter tout cela ?

*Concernant, le **protocole télétravail** qui nous est soumis pour avis, nous vous rappelons que les négociations ne sont pas terminées au niveau Fonction Publique et que le texte pourrait donc être encore modifié.*

Le régime dérogatoire télétravail s'applique jusqu'au 1^{er} septembre, pourquoi tant de précipitations ? De plus, le texte n'est pas amendable en local !

Les revendications de la CGT en la matière ont déjà été présentées à la Ministre et au DG. À ce jour, aucune d'entre elles n'ont été satisfaites. Pour mémoire, les revendications de la CGT concernant le télétravail sont les suivantes :

- *Le respect des mêmes normes ergonomiques à domicile qu'au bureau : pas de travail dégradé à domicile quel que soit le nombre de jours télétravaillés ;*
- *Le remboursement des frais engagés, dont ceux liés à l'utilisation des locaux ;*
- *Le choix pour les agents de télétravailler, sans subir de pression ;*
- *La réversibilité immédiate du télétravail à la demande de l'agent ;*
- *Une organisation du télétravail qui ne doit pas se faire au détriment du collectif et des agents qui restent en présentiel.*
- *La garantie qu'il n'y ait pas de flicage*

Nous demandons qu'un bilan régulier soit fait dans les services, avec l'ensemble des agents, pour mesurer l'impact du télétravail sur leur fonctionnement , ainsi que dans les instances.

*Concernant le **NRP**, vous ne tenez compte ni de l'avis des élus, ni des agents, ni des usagers.*

Nous vous rappelons notre opposition à cette restructuration. Avec l'intersyndicale Morbihan, nous en demandons le retrait !

Le 10 mai dernier a acté la reprise de la mobilisation à la DGFIP, elle va continuer !

Avec les personnels, la CGT demande l'arrêt de l'ensemble des restructurations, l'arrêt de toutes les suppressions de postes, et l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique.

À la CGT, notre état d'esprit vous l'aurez compris n'est ni au fatalisme ni au renoncement. Nous l'avons prouvé par le passé et nous continuerons aujourd'hui et dans le futur à défendre les valeurs d'un service public de qualité auquel chacun peut prétendre, et ce quelles que soient les circonstances.

Vannes, le 3 juin 2021